



**Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)**  
**Projet pancanadien de français langue première – Phase II**  
***Bulletin d'information***

**Historique : Phase I**

Le Projet pancanadien de français langue première a été établi par les ministres de l'Éducation, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], en vue d'améliorer les conditions d'apprentissage du français en milieu linguistique minoritaire. En 2001, le CMEC a lancé la Phase I du projet, composée des Volets A et B, qui a mené à la production d'une trousse de formation en francisation, ainsi qu'à une analyse contextuelle des résultats du Programme d'indicateurs du rendement scolaire (PIRS) des élèves francophones en situation linguistique minoritaire. L'ensemble des provinces et territoires a participé à cette première phase du projet, à l'exception du Yukon et du Québec. L'Ontario et le Manitoba ont coprésidé ce projet. En 2003, la trousse de formation en francisation a été publiée par le CMEC. En 2004, le CMEC a rendu publique l'analyse de rendement des élèves francophones en milieu minoritaire. Celle-ci a permis de déterminer les causes les plus significatives du faible rendement des élèves et de proposer des pistes de solution.

**Phase II**

L'analyse du rendement des élèves effectuée lors de la Phase I a permis d'identifier deux priorités. Ces dernières font partie de la Phase II du projet, dont l'objectif est d'améliorer au maximum le rendement des élèves. Cette phase est composée des Volets 1 et 2. L'objectif du Volet 1 sera d'améliorer la communication orale, tandis que celui du Volet 2 sera de renforcer l'utilisation des stratégies cognitives et métacognitives en lecture et écriture. L'ensemble des provinces et territoires participent à la Phase II du projet, à l'exception du Québec. L'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard coprésident le projet et sont responsables respectivement du Volet 1 et du Volet 2. La Phase II a débuté en avril 2005 et devrait se terminer en mars 2007.

### Produits livrables

#### Volet 1

La trousse de formation en communication orale comportera :

- un rapport intitulé *État des lieux sur l'oral*, qui comprendra dans un premier temps la place de la *communication orale* dans les programmes d'études et les documents officiels qui les accompagnent pour le Canada, la Belgique, la Suisse et la France. Dans un deuxième temps, ce document fera état des recherches en didactique de la communication orale et devrait se terminer par des recommandations issues de ces recherches;
- un continuum de développement du langage de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, qui précisera les principaux éléments langagiers à être pris en compte à un âge donné;
- une banque de ressources pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation de la communication orale;
- des scénarios présentant diverses facettes de situations d'enseignement/apprentissage de l'oral;
- un dépliant à l'intention des parents et/ou référentiel pour les élèves;
- une démarche de formation pour le personnel enseignant.

#### Volet 2

La trousse de formation en lecture et écriture comportera :

- une recension des écrits sur les stratégies cognitives, métacognitives et socio-affectives permettant l'acquisition des habiletés en lecture et écriture, qui s'intitulera *Document de fondement*;
- un inventaire comprenant des documents ministériels, des lectures professionnelles, des vidéos, des cédéroms et des sites internet;
- un guide d'enseignement qui contiendra un répertoire des stratégies cognitives, métacognitives et socio-affectives ainsi que des *scénarios* présentant des pratiques exemplaires en lecture et écriture mettant en évidence les stratégies susmentionnées;
- un référentiel à l'intention des élèves;
- un dépliant à l'intention des parents;
- une démarche de formation pour le personnel enseignant.

### Gestion

Un Comité directeur composé de sous-ministres adjoints ou de hauts fonctionnaires responsables des programmes d'études en langue française est responsable du bon déroulement de la Phase II et de sa gestion administrative et financière. Dans le cadre du projet, ce Comité directeur a pour mandat de dégager les grandes questions en matière de politiques, de formuler au besoin des recommandations à l'intention des ministres de l'Éducation et de régler les différends. Il s'occupe également de coordonner les activités des Équipes de travail pancanadiennes des Volets 1 et 2. Le Comité directeur est composé de personnes qui représentent :

- |  |   |
|--|---|
| <b>l'Alberta*</b> : M <sup>me</sup> Debby Johnston             | <b>l'Île-du-Prince-Édouard</b> : M <sup>me</sup> Imelda Arsenault       |
| <b>le Manitoba</b> : M. Jean-Vianney Auclair                   | <b>le Nouveau-Brunswick</b> : M. Guy Léveillé                           |
| <b>la Nouvelle-Écosse</b> : M <sup>me</sup> Margelaine Holding | <b>l'Ontario</b> : M. Dominic Giroux ou M <sup>me</sup> Ginette Plourde |
| <b>la Saskatchewan*</b> : M. Armand Martin                     | <b>Terre-Neuve-et-Labrador</b> : M <sup>me</sup> Renée Keough           |
| <b>le Secrétariat du CMEC</b> : M. Daniel Buteau               |   |

\* L'Alberta consulte la Colombie-Britannique; la Saskatchewan consulte les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon.

### Équipes de travail

Il y a deux Équipes de travail. L'une d'elles s'occupe du Volet 1 et l'autre du Volet 2. Les membres de chaque Équipe de travail représentent les instances qui participent au projet. Depuis juin 2005, les deux Équipes de travail se réunissent régulièrement. Bien que leur travail porte sur la production de trousseaux dont les composantes et le thème diffèrent, leur encadrement et fonctionnement sont identiques puisque les deux trousseaux ont pour objectif commun l'amélioration du rendement des élèves en situation linguistique minoritaire. Les Équipes de travail se réunissent séparément mais collaborent en échangeant des informations sur le déroulement et le contenu de leurs travaux respectifs. Chaque membre de ces Équipes de travail contribue, par son expertise, à la réalisation des produits livrables. De plus, chaque membre assure la liaison et la consultation avec des organisations non gouvernementales (ONG) du secteur de l'éducation au niveau provincial ou territorial, ces dernières étant affiliées à des ONG pancanadiennes. Les deux Équipes de travail sont composées de personnes qui représentent :

Volet 1	Volet 2
<p><b>l'Alberta</b> : M<sup>me</sup> Aline Brault  <b>la Colombie-Britannique</b> : M<sup>me</sup> Linda Lessard  <b>le Manitoba</b> : M<sup>me</sup> Paule Buors  <b>l'Ontario</b> : M<sup>me</sup> Huguette Noël-Landry (<i>province responsable</i>)  <b>les provinces de l'Atlantique</b> : M<sup>me</sup> Carmen L. Losier  <b>la Saskatchewan</b> : M<sup>me</sup> Lucie Gauvin  <b>Terre-Neuve-et-Labrador</b> : M<sup>me</sup> Suzelle Lavallée  <b>les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut</b> : M<sup>me</sup> Raymonde Laberge</p>	<p><b>l'Alberta</b> : M<sup>me</sup> Sylvie Carignan  <b>la Colombie-Britannique</b> : M. Pierre Gilbert  <b>l'Île-du-Prince-Édouard</b> : M<sup>me</sup> Claire Girard (<i>province responsable</i>)  <b>le Manitoba</b> : M. François Lentz  <b>le Nunavut</b> : M. André Corbeil  <b>l'Ontario</b> : M<sup>me</sup> Lise Goulet  <b>la Nouvelle-Écosse</b> : M<sup>me</sup> Margaret Gillespie deGooyer  <b>la Saskatchewan</b> : À déterminer  <b>le Yukon</b> : M<sup>me</sup> Gloria Roman  <b>les Territoires du Nord-Ouest</b> : À déterminer</p>

## Consultations

Des consultations auprès d'organisations non gouvernementales du secteur de l'éducation (ONG) sont une partie intégrante du projet. Les équipes de travail les informent des étapes charnières du projet et recueillent leurs commentaires sur les éléments du contenu des troupes qu'elles jugent importants. De cette façon, tous les partenaires en éducation en milieu minoritaire francophone pourront exprimer leurs perspectives quant à la réalisation des produits livrables et leur utilisation ultérieure.

Une première séance de consultations au niveau pancanadien a eu lieu en juin 2005. En automne 2005, chaque province et territoire participant a consulté des ONG provinciales et territoriales affiliées aux ONG pancanadiennes, ainsi que d'autres organismes communautaires, afin de recueillir leurs points de vue sur le contenu proposé des troupes. Une session nationale d'information est prévue pour l'automne 2006. Une fois qu'une ébauche de chaque trousse sera prête, d'autres consultations auront lieu dans les provinces et territoires afin d'obtenir leur rétroaction.

Jusqu'à présent, l'ensemble des représentantes et représentants des ONG et organismes communautaires ont exprimé leur satisfaction en ce qui concerne la réalisation de ces troupes et leur utilisation future par le personnel enseignant pour l'amélioration des compétences à l'oral, en lecture et en écriture des élèves francophones en situation linguistique minoritaire.

Pour plus de renseignements sur le projet, veuillez communiquer avec :

M. Daniel Buteau

Coordonnateur par intérim, Programmes primaires-secondaires

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]

Téléphone : (416) 962-8100, poste 233

Courriel : [d.buteau@cmecc.ca](mailto:d.buteau@cmecc.ca)